

n° département

commune

Le Couar

adresse ou lieu-dit

GUINGAMP

arrondissement

ROSTRENEH

canton

MANOIR

dénomination et titre de l'œuvre

35.01

matricule

1A0004124

Repérage : 6 kms Sud

Carte I.G.N.

échelle : 1/25000

feuille : Carhaix 7-8-

Lambert : 1 X

181,45

Y 077,30

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1949

section : F1

parcelle : 92

Propriétaire :

Destination actuelle :

Protection M.H. :

État de conservation :

Dossier établi le :

1966

par Ducouret - Cebron

revu le :

1976

par Ducouret

- TABLE DES FIGURES

- Vue générale Sud-Ouest 66.22.722 Z
- Façade Sud, vue générale 66.22.720 Z 82.22.273
- Façade Sud, détail porte 66.22.723 Z
- Façade Nord 66.22.721 Z
- Cheminée, rez-de-chaussée, pièce centrale 69.22.1280 V

- TABLE DES DOCUMENTS

- Dessin Frotier de la Messelière (reproduction) 76.22.109 V
- ~~Dessin Frotier de la Messelière (reproduction)~~ ~~76.22.109 V~~

- TABLE DES PLANCHES

- Plan au sol 76.22.32 P

## I- HISTORIQUE

1. EDIFICE ANTERIEUR ./.
2. CONTEXTE HISTORIQUE
3. CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Pas de renseignements. En 1623, bénédiction d'une cloche appartenant à la chapelle du lieu du COUART.

4. DEGRADATIONS, RESTAURATIONS

Deux procès-verbaux d'estimation, l'un de 1794, l'autre de 1798, donnent une description détaillée du manoir et de ses dépendances (chapelles, écuries, étables, soue à porc), la plupart de ses dépendances ont disparu à une époque indéterminée (cf. Annexe).

Un croquis du Vicomte Frotier de la Messelière, daté du 31 juillet 1935, montre le manoir conforme à l'état actuel sauf la toiture de la tour d'escalier qui à cette date était en pavillon; de même le puits devant le logis a aujourd'hui disparu.

## II- DESCRIPTION

1. SITUATION

Manoir isolé, cour devant ouverte bordée de dépendances; accès au manoir par une rabine; à l'entrée de celle-ci, deux colonnes rondes. Façade antérieure au Sud.

2. MATERIAUX

Granite et schiste. Moellons irréguliers. Absence de revêtement.

3. PARTI GENERAL, PLAN, COUPES

Bâtiment de plan rectangulaire allongé, divisé par un mur de refend, avec tour d'escalier en hors oeuvre en façade postérieure. Rez-de-chaussée, étage et comble. Appentis à l'Est.

4. ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade antérieure. Élévation à trois travées irrégulières sans symétrie; porte dans la travée droite, en anse de panier moulurée en doucine, flanquée de colonnettes engagées portant un fronton triangulaire

avec petite niche au tympan. Dans la travée gauche, autre porte et fenêtre à linteau mouluré de deux accolades. Corniche sous l'égoût du toit.

Façade postérieure peu ajourée; tour d'escalier de plan rectangulaire plus haute que le corps principal, certaines ouvertures remaniées.

Façades latérales aveugles à l'Est, ouverte de deux fenêtres modernes à l'Ouest

#### 5. Combles et couvertures

Toit à deux versants en ardoise. Pignons couverts. Deux souches de cheminée, sur le mur de refend et sur le pignon Ouest.

Tour d'escalier : toit à deux versants pénétrant le versant Nord du toit principal.

Charpente : fermes à arbalétriers, poinçon et entrain retroussé, coyaux.

#### 6. Distribution intérieure

Deux pièces aux deux niveaux habitables de chaque côté du mur de refend, les pièces Est étant deux fois plus longues que les pièces Ouest.

Au rez-de-chaussée, les deux pièces communiquent directement par une porte dans le refend; à l'étage les deux pièces sont desservies séparément par deux portes (linteau en accolade) ouvrant sur le palier de l'escalier de part et d'autre du mur de refend. Cheminée de la pièce Est, mur Ouest : type engagé, grand appareil de granite, piédroits largement chanfreinés, consoles à pan coupé, linteau à crossettes, deux niches dans le coeur (fig. 5).

La cage d'escalier est accessible par la pièce Est, angle Nord Ouest, porte moulurée d'un cavet et linteau en accolade; cage de plan circulaire, escalier en pierre en vis à marches monolithes portant noyau; l'escalier dessert l'étage; au-dessus apparaissent les traces des marches qui accédaient au comble. A l'étage les pièces Est et Ouest ont des cheminées. Pièce Est, type engagé, en granite piédroits chanfreinés. Consoles moulurées de deux quarts de rond, linteau à crossettes. Pièce Ouest : type adossé, comme la précédente, sauf consoles moulurées en cavet.

L'appentis adossé au pignon Est communique directement aux trois niveaux avec le corps principal, au rez-de-chaussée, porte en anse de panier appareillé à crossettes chanfreiné sur l'arc et les piédroits. Cheminée sur le mur Est de type engagé, partiellement obturée, linteau à crossettes; à l'étage porte en plein cintre à deux claveaux chanfreinée sur l'arc et les piédroits. Cheminée sur le mur Est de type adossé, piédroits chanfreinés, consoles à pan coupé, linteau à crossettes. Dans le comble, porte à linteau de bois

III- NOTE DE SYNTHÈSE

Dans la cour sont conservés les linteaux et éléments de piédroits des ouvertures refaites; un linteau porte l'inscription I598  ; un linteau provenant de la tour d'escalier porte l'inscription E. GOBIS - 1612. Enfin une petite pierre provenant d'une dépendance porte la date 1610.

Ces éléments donnent la date de construction du manoir, approximativement entre 1598 et 1612.

Un dessin du Vicomte de la Messelière, daté du 31 juillet 1935, montre que la tour d'escalier avait encore à cette époque un toit en pavillon nettement plus élevé que le toit du corps principal. De même un puits devant le logis a aujourd'hui disparu.

Une chapelle mentionnée en 1623 et 1794 a disparu.

IV- DOCUMENTATION

A.P. Rostrenen - Registres paroissiaux - 1623 -

A.D. 22. Q. 2<sup>e</sup> or. cart 56. P.V. d'estimation daté de 1794 et 1798.

FROTIER de la MESSELIÈRE - Le Poher - Saint Brieuc - 1949 - P 35  
Croquis.

V- ANNEXES

A.D. 22 Q. 2<sup>e</sup> or. cart. 56

Procès-verbal d'estimation des biens provenant de l'émigré Lauzanne ci-devant noble - 4,5,6,7 Floréal an 2 (23, 24, 25, 26, avril 1794).

Maison principale nommée le manoir du Couart composé d'une cuisine, salle et salon, de trois chambres dont une sous mauvaise doublure, longueur de 70 pieds et demi, la longère au midi allongée et soutenu au dedans par un poteau, de longueur 17 pieds et de largeur 15 pieds, sous couverture d'ardoise avec une cour close.

Une maison d'attache en appentis (...)

Une soue à pores

Une chapelle servant actuellement de crèche, ..., couverte d'ardoise

Un four.

Un auvent avec le pressoir.

Une maison au Sud nommée le Ty Coz couverte en genetz

Une crèche couverte en ardoises

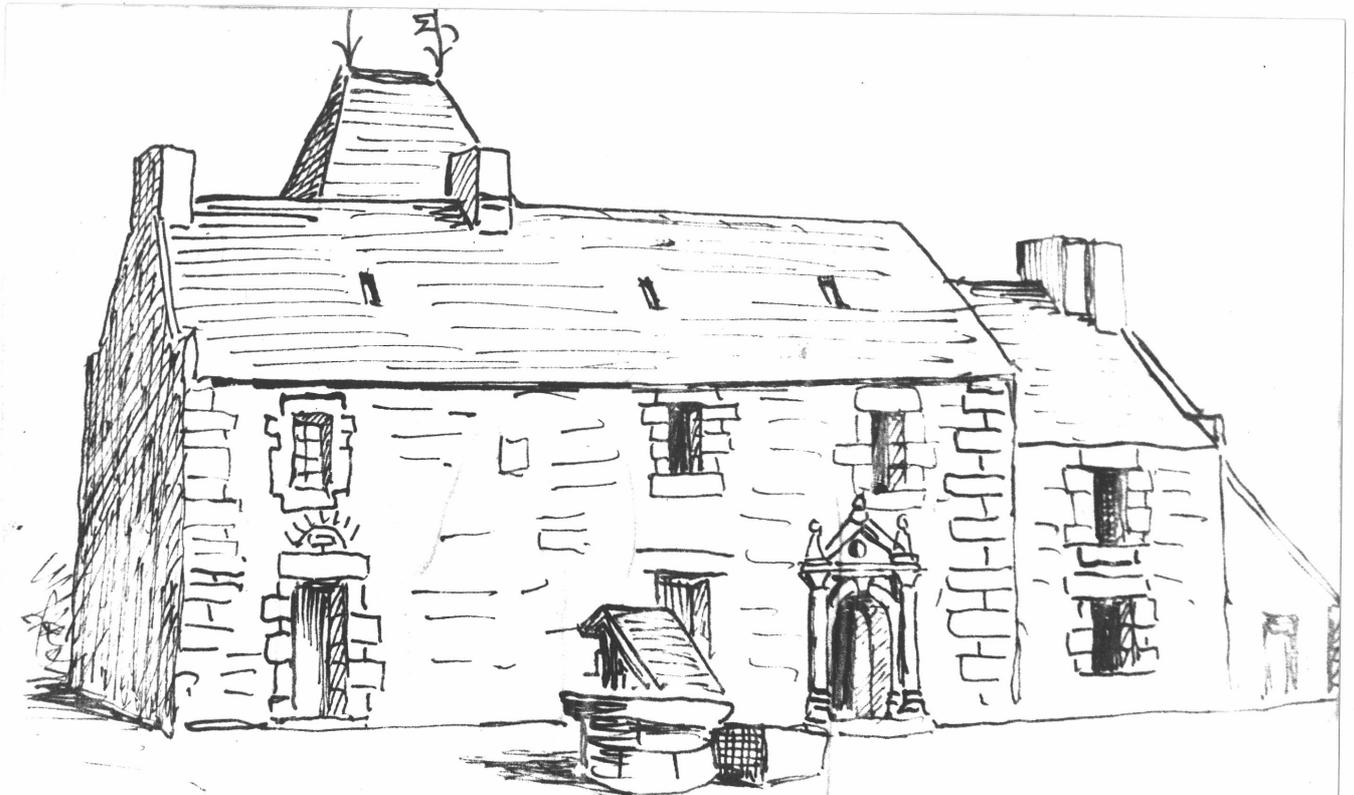
L'allée contenant une rangée d'arbres de chêne et de hêtre de  
chaque côté au nombre de 90 arbres.

Le Couar

dessin Frotier de la Messelière  
(Manoirs des C.D.N. A.D.22 J n°1)

Cliché DAGORN

76.22.109 V



*Le Couar, en Kergrist-Moëlon 31 juillet 1935.*

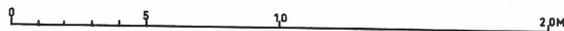
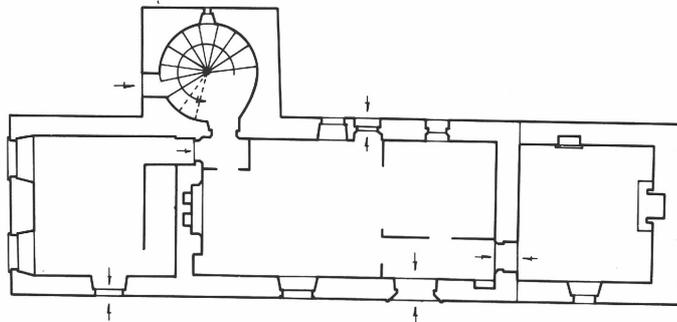
MANOIR DE COUAR

Plan

Cliché DAGORN

76.22.32 P

	KERGRIST MOELOU	Cotes du Nord
	Manoir de Couar	
R. Tromeur	Y. Charpentier	1966



ROSTRENEH

22

LE COUAR - MANOIR

Vue de situation prise du Sud-Ouest

Cliché DUCOURET

66.22.722 Z



LE COUAR - MANOIR

Elévation Sud

Cliché DUCOURET

66.22.720 Z



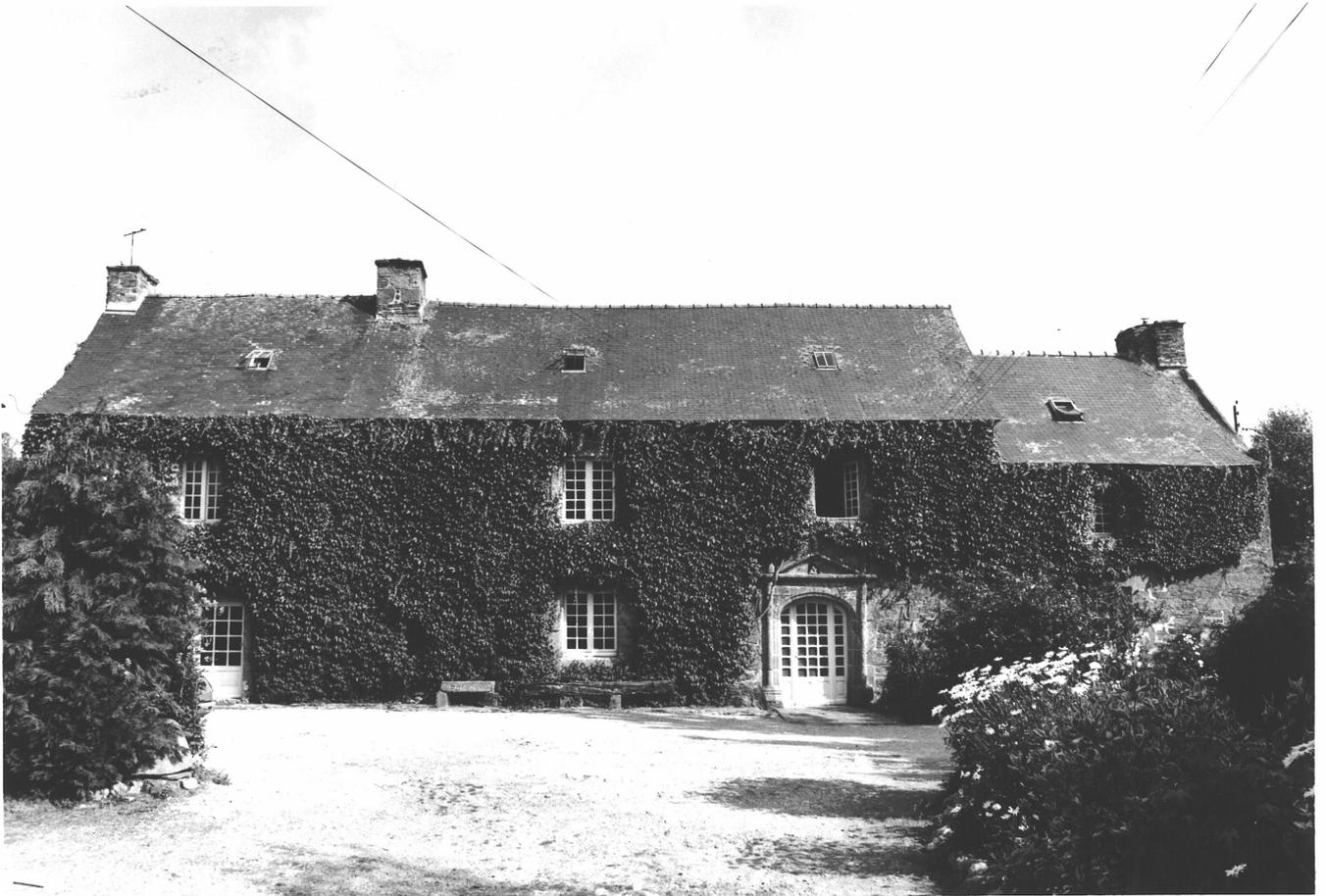
22 ROSTRENEEN

LE COUAR - MANOIR

Elévation Sud

82.22.273 - cliché ARTUR/LAMBART

26 is

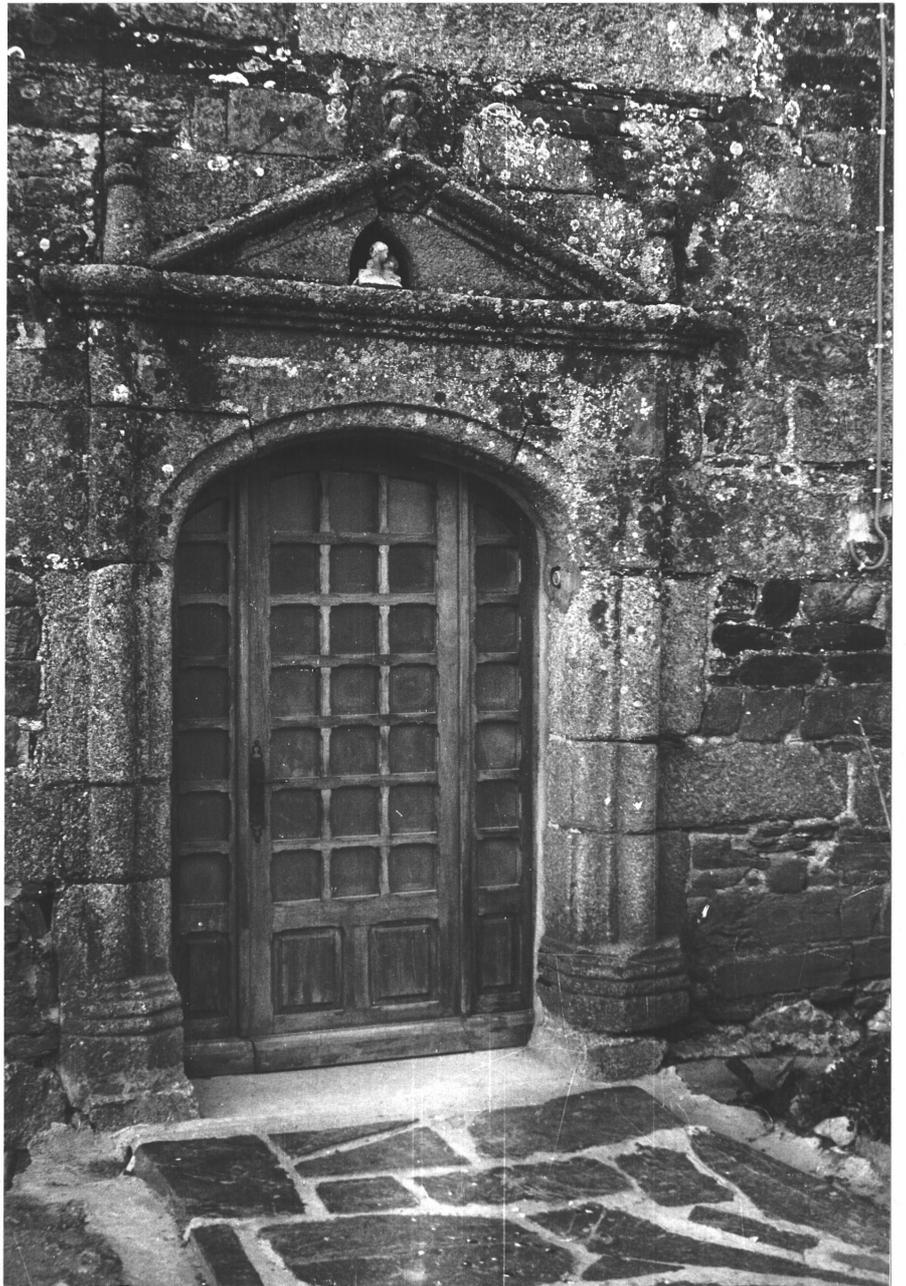


LE COUAR - MANOIR

Façade Sud - détail de la porte

Cliché DUCOURET

66.22.723 Z



ROSTRENEH

22

LE COUAR - MANOIR

Elévation Nord

Cliché DUCOURET

66.22.721 Z



LE COUAR - MANOIR

Rez-de-chaussée - pièce centrale - mur  
Ouest - cheminée

Cliché DAGORN

69.22.1280 V

